## PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES



## **AVIS PUBLIC**

## ADOPTION DU RÈGLEMENT 08-2021

Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 12 juillet 2021, un règlement portant le numéro 08-2021.

Ce règlement est relatif à l'amendement de la grille d'usages et normes CC-1 du règlement de zonage numéro 14-2006 de la Municipalité de La Conception.

Ledit règlement 08-2021 est entré en vigueur conformément à la Loi, et ce, en date du 25 août 2021.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1371, rue du Centenaire à La Conception, durant les heures d'ouverture de celui-ci.

Donné à La Conception le 25 août 2021.

Hugues Jacob,

Directeur générat

## Certificat de publication

Je, soussigné, Hugues Jacob, de la Municipalité de La Conception certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 25 août 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 25 août 2021.

Hugues Jacob,

Directeur général